



**HAL**  
open science

## L'urbanisme à Bibracte

Jean-Paul Guillaumet, Miklós Szabó, Phillipe Barral

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet, Miklós Szabó, Phillipe Barral. L'urbanisme à Bibracte. Didier Maranski; Vincent Guichard. Les âges du fer en Nivernais, bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du fer en France. Actes du XVIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Nevers, 1993, 6, Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, pp.199-232, 2002, Bibracte, 9782909668284. hal-03323711

**HAL Id: hal-03323711**

**<https://hal.science/hal-03323711>**

Submitted on 16 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

# L'urbanisme à Bibracte

---

Jean-Paul GUILLAUMET, Miklós SZABÓ, Philippe BARRAL

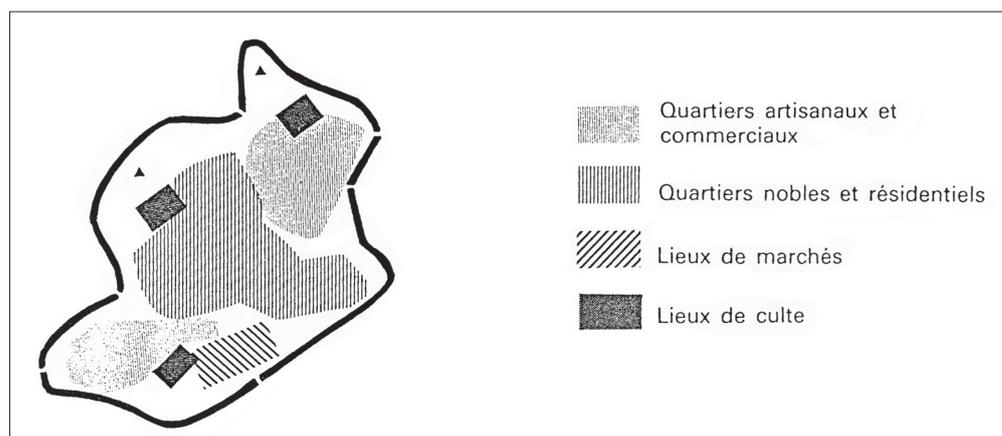
Dès les premières fouilles de J.-G. Bulliot et surtout de J. Déchelette (Bulliot 1899 ; Déchelette 1904) se développe l'idée d'une organisation spatiale et hiérarchisée des habitats de Bibracte. Dans les années 1970 nous proposons bien avant la reprise des fouilles, un schéma global de l'organisation par quartier du site (Bertin, Guillaumet 1987) (ill. 1).

La notion d'urbanisme sous-tend l'existence de la ville. Il est difficile pour notre époque de définir ce phénomène. En effet, nous n'avons pas tous les mêmes critères de sélection. Aussi est-il utile d'énumérer les principaux critères que l'on peut adopter pour définir une ville en Europe tempérée à la fin de l'époque celtique avant de pouvoir présenter ceux qui correspondent à Bibracte. L'existence d'une série de ces caractéristiques permettra d'affirmer l'existence de la ville et de la structure urbaine. Prendre comme critère le nombre d'habitants n'est pas réaliste, aussi l'écartons-nous. On peut les énumérer ainsi : concentration d'activités artisanales, offre de services : eau par exemple, lieu de transformation de matières premières, présence de structures

spécifiques : rues, bâtiments publics, acropole, rempart, et en déduire l'émergence d'une classe moyenne, d'une population au niveau culturel plus développé dû en grande partie aux échanges et rencontres créés par les marchés et négoce et aux modes de vie et d'alimentation différents de ceux des campagnes, un lieu obligé de décision, de pouvoir politique et économique. La vie en ville pour tous les auteurs qui ont travaillé sur ce sujet est un changement profond (Huot 1988). Le rencontrons-nous à Bibracte à travers les recherches sur le terrain ?

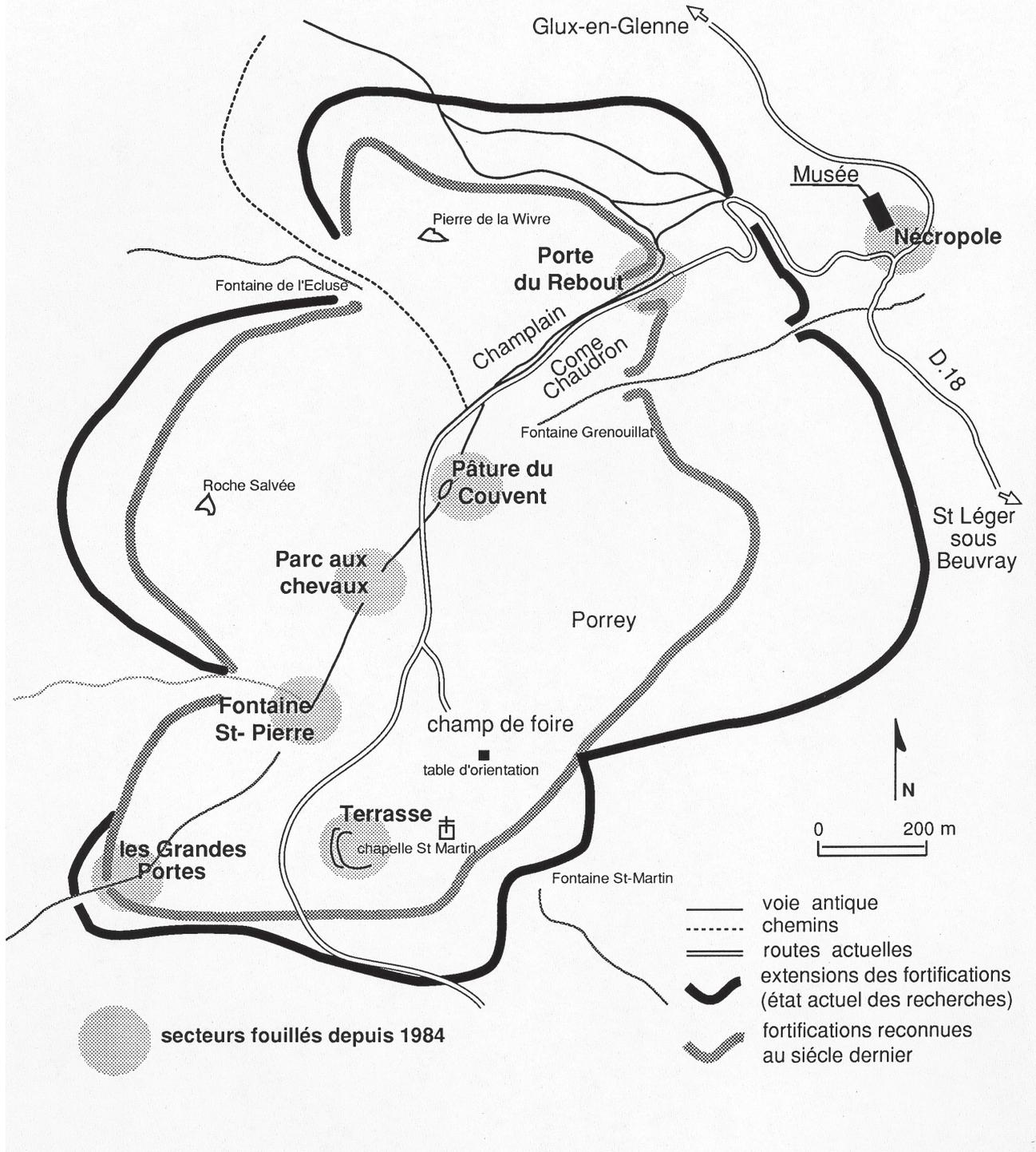
L'enceinte définie par J.-G. Bulliot possède quatre portes. Les deux plus importantes sont la Porte du Rebout et la Porte dite de Nevers ou Grandes Portes. C'est par ces deux portes que nous proposons de faire passer le grand axe qui traverse les principaux quartiers en suivant les plus faibles pentes, en évitant, à l'opposé de la route actuelle, la montée directe vers le Porrey et en desservant les riches maisons du Parc aux Chevaux. Nous pensons que la porte de l'écluse est une brèche créée à l'époque médiévale.

Nous avons proposé dès 1982 quatre fonc-



ill. 1 - Bibracte-Mont Beuvray.  
Les différents quartiers.

## LES CHANTIERS DE FOUILLES A BIBRACTE



ill. 2 - Bibracte-Mont Beuvray. Les fortifications découvertes au siècle dernier et depuis la reprise des travaux.

tions au site et localisé chacune de celles-ci : le Champlain, la Côme Chaudron et le petit bois étaient des zones artisanales, le Parc aux Chevaux et la partie est du Porrey des zones résidentielles, la Chaume le lieu de marché et de foire, le Theurot de la Roche, le Theurot de la Wivre et la Terrasse des lieux de culte. C'est avec cette vision très réductrice et simpliste (ainsi que nous le verrons dans les apports des recherches récentes) qu'a démarré une partie du programme des nouvelles fouilles : étude de l'habitat à la maison 1 du Parc aux Chevaux, étude de la liaison entre quartier artisanal et quartier résidentiel à la Pâtüre du Couvent, étude d'un lieu de culte à la Terrasse. Ces nouvelles recherches, ainsi que les travaux à la Porte du Rebout, à la Fontaine Saint Pierre et dans le secteur des Grandes Portes, ont modifié considérablement ce schéma et ont permis d'apporter de nouveaux arguments aux théories proposant l'existence d'un urbanisme préromain à Bibracte (celles-ci font l'objet de rapports bien-nous dans la *R.A.E.* depuis 1984).

Les nouvelles études ont révélé une gestion exemplaire des sources et des eaux usées. Bulliot signale un bassin en bloc de granite à l'angle de deux voies à l'extérieur de la Maison 1 du Parc aux Chevaux, quelques aqueducs et des bassins de rétention, en argile, des eaux de la source de la Côme Chaudron au niveau du passage du rempart, mais il y attache en fait peu d'importance. L'étude des aménagements de la Fontaine St-Pierre par Ph. Barral et H. Richard a permis de reconnaître un grand bassin en maçonnerie de pierres et chaux, rectangulaire, d'environ 10 m de large et 18 m de long, compartimenté à son origine et au cours de son utilisation. Il est datable, d'après les éléments recueillis, de la période de La Tène D (Richard, Barral 1992). Le bassin de la Pâtüre du Couvent (Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich 1992), en grand appareil de granite, est contemporain d'une des deux voies découvertes en ce lieu. Il est remblayé, après démantèlement, dans les premières décennies de notre ère. Son évacuation se fait par une conduite en bois, enterrée sous la route puis sous un îlot de la ville. Le bassin du Parc aux Chevaux, dont la fouille a été reprise, est datable de l'état 5 du bâtiment qui correspond au dernier état d'occupation du site. Ces rapides exemples montrent qu'à la fin du iie et dans tout le ier s. av. n. è., la puissance publique (Fontaine St-Pierre - bassin de la Pâtüre du Couvent) et privée mais à usage collectif (Maison du Parc aux Chevaux) gère l'eau, la met

à disposition dans des bassins de grandes tailles et prévoit son évacuation.

Cette préoccupation d'urbanisme se renforce lorsqu'on observe les éléments du réseau des voies déjà découverts. En effet, ces trois points d'eau se répartissent soit dedans soit au bord de l'axe principal du site (ill. 2). Cet axe a été fouillé en partie par l'équipe de l'université de Budapest, et son responsable M. Szabó, en présente ici les premiers résultats. Ces résultats concordent avec ceux observés en d'autres points du site plus particulièrement dans le secteur de la PC 1. En effet, ces voies ont la caractéristique d'être toujours soigneusement empierrées et les recharges régulières sont un signe de la volonté du pouvoir de conserver une ville propre et facile de circulation. Des voies secondaires de moindre largeur (6 m environ) partent de ce grand axe de 8 à 16 m de large, toujours perpendiculaires à lui, et drainent la circulation du site. Un autre aspect de cet urbanisme, souligné par les nouvelles fouilles, est le respect du parcellaire, tout au moins dans les phases récentes d'occupation, et ce malgré les modifications que chaque maison subit. Cette rigueur permet même d'évoquer que, sans doute déjà, les espaces occupés devaient faire l'objet d'une reconnaissance de la propriété individuelle. Il existe une volonté manifeste des pouvoirs de la ville, à l'époque de la grande voie, de réguler, organiser et absorber une population nombreuse, et recevoir à certains moments des flots de population non résidente.

La fouille du rempart montre également ces caractéristiques. C'est une œuvre de prestige avec ouverture de grande taille, et "porterie" de défense, de péage ou d'octroi. L'entretien du dispositif et ses modifications de grande ampleur nous montrent aussi qu'elle subit des modifications liées aux besoins des habitants de la cité.

Cette recherche sur l'urbanisme à Bibracte en est à ses débuts. Cependant, si nous reprenons le schéma d'organisation proposé dans les années 1970, nous remarquons qu'il doit être nuancé pour plusieurs raisons : absence de lieu de culte bien marqué à la Terrasse, absence ou vestiges fugaces d'habitats dans le secteur des Grandes Portes, dus à l'érosion des terrains, la présence de carrières de matériaux pour la construction des maisons, la mise en place et l'entretien des voies, présence de structures artisanales dans les maisons en pierres à caractère résidentiel – mais sans commune mesure avec les ateliers de la Côme Chaudron et du Champlain. Ce fait s'observe aussi

à Autun où, parallèlement aux îlots d'artisans situés le long du rempart, se retrouvent le long des voies des échoppes de tous métiers.

Si l'on reprend les critères énoncés ci-dessus, l'existence d'un urbanisme à Bibracte depuis la reprise des recherches, devient chaque jour une réalité : existence de concentration artisanale dans le secteur de la Côme Chaudron et du Champlain (majorité d'artisans du métal), présence de lieux spécifiques comme la Terrasse sur la Chaume, centre de responsabilité économique et politique, affirmé par la variété des matériaux de construction et les amphores, présence de monuments publics (les bassins, la fontaine Saint-Pierre, les remparts, la Terrasse), alimentation différente des habitants de Bibracte par rapport aux populations rurales : grande consommation de vins et d'huile, usage de plantes aromatiques et de condiments tels le fenouil et le céleri.

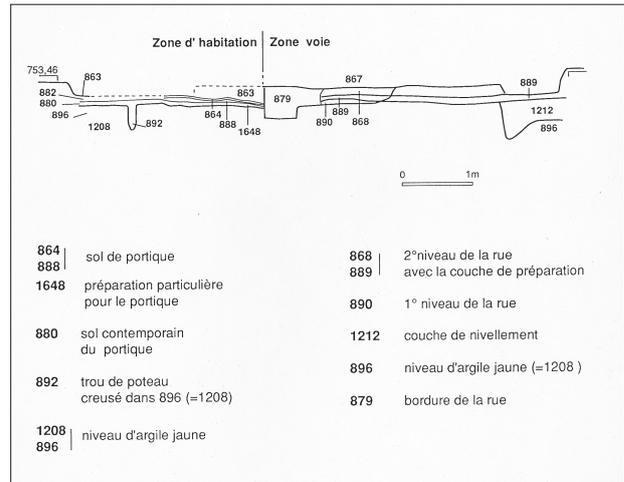
Ces témoins de l'urbanisme sont encore tenus car la surface fouillée représente environ 1 % des 200 hectares enserés dans les remparts et les prospections des pentes nous révèlent chaque jour une organisation structurée et des extensions ignorées avant la possibilité de pouvoir travailler sur le cœur de la ville et ses abords.

## LA VOIE PRINCIPALE

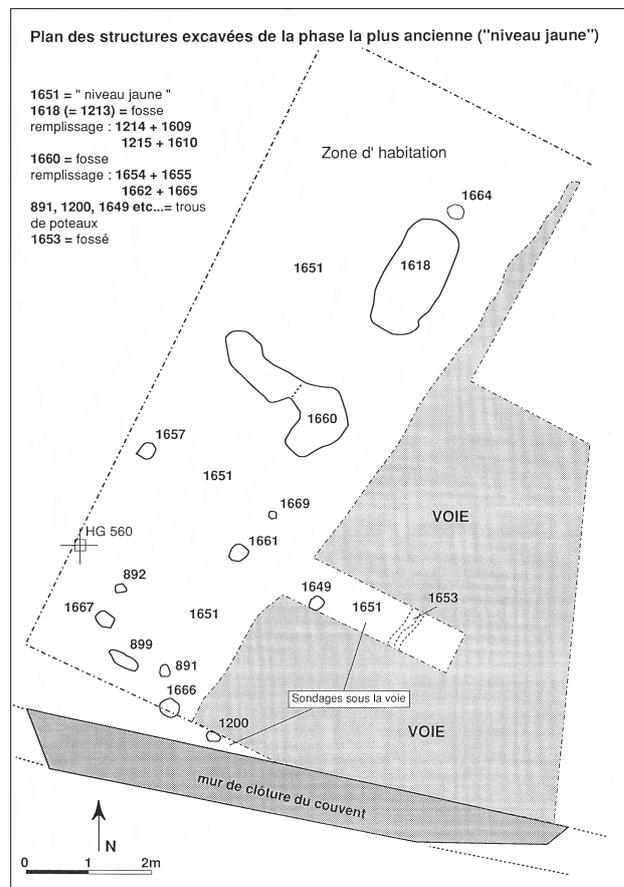
La construction de la voie principale fut sans doute un moment fondamental dans l'élaboration de la structure urbaine à Bibracte.

Le chantier de l'université Eötvös Loránd de Budapest s'ouvrit en 1988 dans la zone sud de la Pâturage du Couvent, en amont du bassin où apparût l'empierrement qui entoure ce monument (Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich 1992). Nous avons mis en évidence les rapports entre la façade nord-ouest de l'édifice appelé par J. Déchelette « grand atelier des forges » en raison de la présence d'un puissant four de travail du fer (Déchelette 1904 : 6-22, pl. IX et II). Le mur extérieur présente de ce côté un curieux contrefort d'une régularité parfaite qui a dû renforcer l'édifice menaçant de tomber en ruines (ill. 5). Un autre mur, mis au jour dans deux sondages, avait alors été hypothétiquement interprété comme la limite méridionale d'une place : il semblait que ce mur était accolé au mur à contrefort du « grand atelier des forges » (Bonenfant 1991).

Les sondages de 1989 ont modifié l'interprétation provisoire : la limite supposée de la place constituait en réalité la clôture du couvent médié-



ill. 3 - Bibracte-Mont Beuvray. Pâturage du Couvent, coupe de la grande voie.



ill. 4 - Bibracte-Mont Beuvray. Plan des structures excavées de la phase la plus ancienne ("niveau jaune" avec les fosses 1618 et 1660 + 1665).



5.



6.



7.

val, elle repose sur le mur à contrefort. Il est ainsi prouvé que les vestiges du « grand atelier des forges » (P. CO. 1) peuvent être en partie retrouvés sous les ruines du couvent. Les travaux de 1989 ont abouti à l'identification de la voie principale de Bibracte qui arrive de la porte du Rebout à la Pâturage du Couvent (Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich 1992 : 51 et suiv. ; Goudineau, Peyre 1993 : 37-40).

Les fouilles de 1990 ont révélé que la bordure est de cette grande rue fut coupée par la tranchée de fondation du contrefort et que la voie a reçu une recharge après le remplissage de cette tranchée.

L'axe principal de Bibracte présente ainsi deux niveaux de rues superposées de largeur quasi identique, environ 14 m. La première est plus ancienne que la construction du contrefort et la deuxième en est contemporaine (ill. 3-5).

La prolongation de la voie, avec les deux périodes distinctes, a été identifiée, en 1991, dans la zone limitrophe du couvent. Ce secteur cependant, présente une complexité inattendue due aux constructions « post-Bibracte » : la suite de la rue principale n'existe par ici que dans une largeur de 1,40 à 1,70 m, puis elle a été complètement détruite par les travaux médiévaux.

La partie est de la première voie est apparue, au cours du démontage, comme une couche quasi « monolithique » extrêmement dure, d'une épaisseur de 25 à 35 cm. Sa qualité dans la zone occidentale est cependant nettement inférieure et il faut noter la diminution continue de son épaisseur dans ce secteur. La deuxième voie présente une surface moins dure constituée de pierres arrondies, de tessons d'amphores et de gravillons. Sa couche de préparation contient des grosses pierres et du sable granuleux (ill. 6).

Les deux rangées de pierres parallèles sur la surface de la première voie peuvent être considérées comme des assises de réglage en préparation à la création de la deuxième voie. Tous les sondages ont également montré que la voie principale de Bibracte présente aussi une complexité de sous-phases, dues aux réparations, et à des com-

Bibracte-Mont Beuvray. (De haut en bas)

ill. 5 - La première voie avec la tranchée de fondation du mur à contrefort.

ill. 6 - La première et la deuxième voie.

ill. 7 - Les structures dans le niveau jaune qui précède la première voie.

blements de dépressions importantes qui peuvent être les conséquences de mouvements de terrains ou d'affaissements provoqués par les structures sous-jacentes comblées : fossés, trous de poteaux, etc. dont certaines ont été mises en évidence sur la bordure ouest parallèlement dégagée par nos fouilles (ill. 4).

Les sondages effectués depuis 1990 du côté ouest de la voie ont révélé plusieurs niveaux d'habitation. Les observations stratigraphiques nous permettent d'établir la séquence suivante. La phase la plus récente de Bibracte est représentée dans cette zone par un mur dont la suite a été mise au jour sur le chantier de l'équipe italienne. Cette construction, pour le moment isolée, repose sur un niveau constitué de tessons d'amphores étalés.

La structure qui mesure 7 m par 1,50 m, parallèle à la voie et séparée d'elle par un lit de sablière, appartient à une phase plus ancienne que le mur. Le sol de ce petit portique fut composé de petits tessons d'amphores bien damés qui reposent sur une couche de fragments plus importants. En dessous, nous avons constaté l'existence d'une préparation particulière constituée de tessons d'amphores et de cailloutis. L'alignement des trous de poteaux du côté ouest du portique confirme l'idée que cette construction est en harmonie avec l'axe principal de Bibracte. Le niveau contemporain du portique dans le secteur occidental est un sol de tessons d'amphores. Ce secteur a permis d'établir une chronologie relative fine de couches avec une quantité considérable de fragments d'amphores pour chaque niveau (cf. *supra*, ill. 3).

Sous le portique et le sol de la même période, se trouve un niveau d'argile jaune qui contient des structures d'orientations différentes de celles de la voie, trous de poteaux, foyers, etc. L'importance particulière des structures de ce niveau jaune tient au fait qu'il passe sous la première voie. Il est aussi évident qu'au cours de la construction de cet axe principal de Bibracte et des structures qui l'accompagnent, le terrain fut nettoyé jusqu'à ce niveau. Par conséquent, des structures plus anciennes ne restent, en règle générale, que les parties creusées dans l'argile jaune et par endroit un sol mince de cailloutis.

Les remplissages de ces fosses contenaient beaucoup de scories, charbon de bois et cendres qui feraient penser à une activité métallurgique dans la zone, à l'ouest des voies plus récentes (cf. *supra*, ill. 4).

Deux fosses (UF 1618 et 1660) avaient au fond un remplissage de céramiques, et dans la partie supérieure un deuxième, constitué avant tout de tessons d'amphores, soigneusement étalés (cf. *supra*, ill. 4 ; ill. 7). Le travail du restaurateur a démontré grâce aux collages inter-U.F. des tessons, la contemporanéité des deux remplissages superposés.

La restauration et l'étude de la céramique ont été commencées en 1992. Nous devons ci-après le résumé des premiers résultats à Ph. Barral. Ces observations, à caractère provisoire, sont déjà d'une importance primordiale pour la datation de la première construction de la voie principale de Bibracte et des édifices par lesquels elle fut bordée.

L'identification d'un horizon qui précède l'apparition de la sigillée italique et de la céramique à vernis rouge pompéien au Mont-Beuvray fournit un repère chronologique intéressant. En plus, les deux ensembles présentent de nombreux traits de caractère La Tène D1, mais des formes similaires de céramiques sont aussi utilisées durant La Tène D2 (Barral 1992). Il est donc raisonnable de fonder notre datation sur les éléments les plus récents. Or, le rehaussement actuel des dates absolues de La Tène finale a créé une situation bien particulière. En effet, si on accepte la proposition selon laquelle La Tène D2a se situe entre 85 et 45 av. J.-C. (Rieckhoff 1995), nous nous éloignons de plus en plus de la chronologie de caractère historique et de la chronologie archéologique harmonisées avec les événements historiques comme par exemple le début de La Tène D2 liée au retour des Helvètes en 58 av. J.-C. après leur défaite par César à Bâle (Furger-Gunti 1979 :129-130). Aussi, par les bouleversements que subissent les dates d'apparition des périodes des chronologies aujourd'hui utilisées, nous sommes pour le moment incapables de dire si la voie principale de Bibracte fut construite avant ou après la Guerre des Gaules. Il nous reste à espérer que l'étude des couches composées de tessons d'amphores, confiée à A. Hesnard, sera capable de fournir des éléments susceptibles de résoudre l'énigme de la formation de ce réseau urbain à Bibracte.

## CÉRAMIQUE DES NIVEAUX PRÉCOCES DE L'OPPIDUM DU MONT BEUVRAY : LE MATÉRIEL DES FOSSES 1213 ET 1660 DE LA PÂTURE DU COUVENT

### Présentation

Les deux fosses étudiées ici font partie d'une zone d'habitat explorée à l'ouest de la voie principale qui traverse l'oppidum<sup>1</sup>. Elles s'intègrent dans un ensemble de structures excavées (fosses de formes et tailles variées, trous de poteaux), aménagées dans une couche argileuse jaune (vraisemblablement le sol géologique), et identifiées comme des vestiges d'un habitat précoce, antérieur à l'établissement de la voie principale. Les structures de cette occupation primitive semblent avoir été arasées et nivelées lors des travaux d'aménagement de la voie, le remblaiement final et la clôture des fosses intervenant également à ce moment. Leur comblement, d'aspect détritique, comprend une masse de fragments d'amphores et de céramiques domestiques<sup>2</sup>. Le recollage des céramiques<sup>3</sup> a permis d'établir que les différentes strates de remplissage observées à la fouille (concentration de fragments d'amphores dans la partie supérieure notamment) étaient synchrones. Il est possible de rassembler et d'étudier la céramique des deux fosses sous la forme d'un ensemble unique, en raison de l'homogénéité du matériel et de l'appartenance des deux contextes au même horizon. Ce matériel est constitué à 80 % de fragments d'amphores vinaires italiques (1 440 fragments, 52 vases en NMI, inégalement répartis entre les deux fosses), la céramique domestique ne comptant que 372 fragments correspondant à 49 vases. Cette dernière est peu fragmentée (sur la cinquantaine de vases dénombrés, une dizaine sont entiers ou archéologiquement complets), au contraire des amphores, ce qui compense en partie la pauvreté numérique de l'échantillon.

### Répartition des fragments et des individus par catégories (ill. 8)

#### La céramique grossière (ill. 9 à 11, n° 1 à 17)

Elle regroupe plus de la moitié de la céramique domestique (fgts : 63 % ; vases : 53 %). Les récipients ne sont pas montés au tour rapide (à une exception près : ill. 10, n° 12), mais la régularité des profils, la mouluration fréquente des bords et des cols atteste l'utilisation systématique

Catégories	Fgts	Vases
<b>Céramique grossière.</b>		
NT. gross. type Besançon	27	4
NT. gross. cl. engobée	101	5
NT. gross. sbre.	104	16
T. mi-f. sbre.	3	1
<b>Céramique fine.</b>		
T. fine brune lissée	85	11
T. fine noire lissée	10	2
T. fine grise Terra Nigra	6	2
T. fine cl. calc.	8	2
T. fine cl. silic.	7	3
T. fine cl. peinte	20	2
Camp. B-oïde	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>372</b>	<b>49</b>

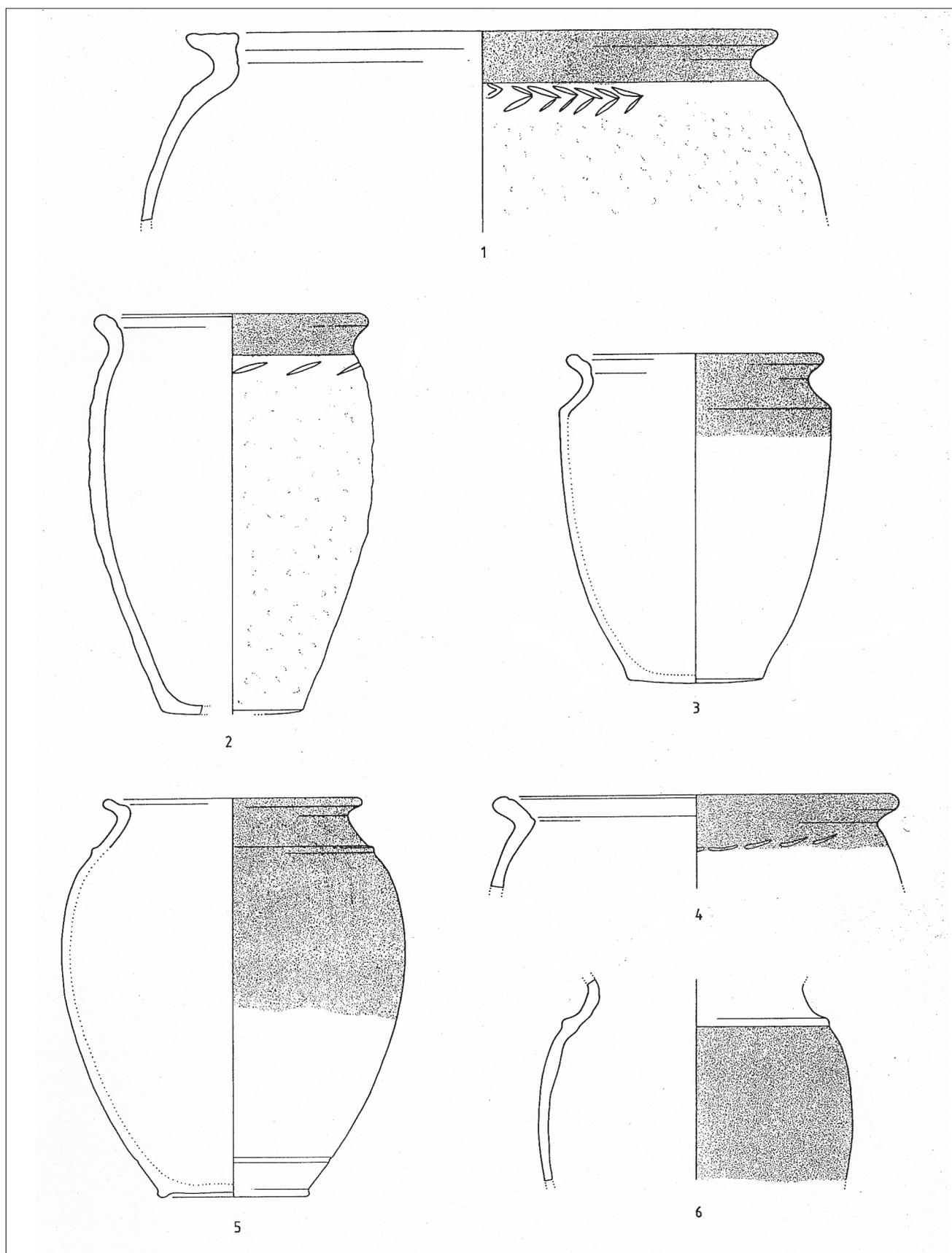
Céramique grossière	Nbre	Céramique fine	Nbre
Pot à b. mouluré	9	Pots	2
Pots divers	5	Tonnelets	2
Jatte carénée	1	Bouteilles	2
Ecu. b. rent. moul.	2	Cruches	1
Ecu. b. rent. simple	8	F.htes. N.Id.	2
N.Id.	1	Assiettes	1
		Ecu. b. rent.	3
		Ecu. carénée	1
		Bols, p. évasée	2
		Bols, p. hémisp.	2
		Bols, prof. en S	1
		F.B. N.Id.	1
		N.Id.	3
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23</b>

ill. 8 - Bibracte-Mont Beuvray. Répartition des individus céramiques par forme.

de la tournette en finition, avec pour conséquence des vases de facture soignée. Les formes hautes dominent légèrement les formes basses. Les deux types les mieux représentés sont le pot à bord éversé mouluré (9 ind., ill. 9, n° 2-3 ; ill. 10, n° 10-11), et l'écuelle à bord rentrant, arrondi ou mouluré (10 ind., ill. 11, n° 13-17). Quatre catégories principales peuvent être discernées :

- *céramique grossière "type Besançon"* (ill. 9, n° 1-2)

Les vases de cette catégorie sont caractérisés par une pâte grossière claire, à dégraissant feldspathique abondant, et engobe micacé partiel (voir Ferdière 1972). Les deux formes de pot représentées ici correspondent aux deux prin-



ill. 9 - Bibracte-Mont Beuvray. 1-2, céramique grossière, type Besançon ; 3-6, céramique grossière claire engobée.

cipaux types produits dans cette céramique (il existe également des jattes et des couvercles à bord mouluré, par exemple à Decize, dans des contextes de La Tène finale ou augustéens : voir les contributions de F. Conche et de Ph. Barral et M. Joly dans le même volume). Ces pots présentent une panse rugueuse, et un bord lissé et engobé au mica.

- *céramique grossière claire engobée* (ill. 9, n° 3-6 ; ill. 10, n° 7-8)

Elle regroupe des vases à pâte grossière siliceuse, parfois micacée, dont la surface externe de couleur beige clair a été lissée et revêtue, partiellement ou uniformément, d'un engobe micacé, et parfois également d'un enduit noir (résine végétale ?), dans la partie haute du récipient. Des pots à épaule marquée, soit par une baguette (ill. 9, n° 5-6), soit par une carène anguleuse (ill. 9, n° 3), semblent caractéristiques de cette production. Deux vases, l'un de forme haute, l'autre de forme basse (ill. 10, n° 7-8) se distinguent des autres par une grande taille et des affinités de forme et traitement de surface : le col rentrant, souligné par une baguette, et la lèvre, sont revêtus d'un enduit noir, la panse, d'un engobe doré.

- *céramique grossière sombre* (ill. 10, n° 9-11 ; ill. 11, n° 13-17)

Les vases possèdent une pâte à dégraissant siliceux, parfois micacé, et des surfaces sombres tendant vers le noir (cuisson en mode B primitif). Les finitions varient en fonction des types de récipients et des parties des vases : pots à bord mouluré, à panse rugueuse et col lissé (ill. 10, n° 10-11), écuelles à bord rentrant, à surface extérieure lissée et/ou raclée, parfois décorées sur l'intérieur au brunissoir (ill. 11, n° 13-17).

- *céramique mi-fine tournée* (ill. 10, n° 12)

Cette catégorie est faiblement représentée par quelques fragments à pâte sombre, à dégraissant siliceux homogène et régulier. La seule forme attestée (ill. 10, n° 12) est un pot à bord mouluré qui s'apparente clairement aux pots non tournés à pâte grossière, mais s'en distingue par la finesse des parois, et un décor d'impressions sur épaule, peu prononcé et régulier.

**La céramique fine** (ill. 11, n° 18-24 ; ill. 12, n° 25-33)

Toujours tournée, elle constitue moins de la moitié de la céramique domestique (fgts : 37 %, vases : 47 %). La céramique fine sombre (surfaces brun foncé ou noir) domine assez nettement par rapport à la céramique fine claire (surfaces beiges

à oranges fréquemment engobées). Les formes basses sont légèrement plus nombreuses que les formes hautes. Le répertoire est diversifié, la plupart des formes n'apparaissant qu'en un seul exemplaire.

- *céramique fine brune lissée* (ill. 11, n° 18-19 et n° 22-24 ; ill. 12, n° 25-27)

Elle est nettement la mieux représentée. La pâte peut être mi-fine (dégraissant sableux fin homogène). Les vases, cuits en mode A, possèdent des surfaces brun foncé, toujours lissées, qui revêtent parfois un aspect lustré (ill. 11, n° 19 et ill. 12, n° 26). Les formes consistent en pots et tonnelets (ill. 11, n° 18-19), écuelles à bord rentrant (ill. 11, n° 23-24) et bols (ill. 12, n° 26-27). Une écuelle carénée, à panse moulurée (ill. 12, n° 25) possède un décor estampé (quatre rangées de lunules).

- *céramique fine noire lissée* (ill. 11, n° 20-21)

Elle se distingue de la précédente uniquement par la couleur noire des surfaces des vases (cuisson en mode A suivie d'une forte fumigation). Cette catégorie est attestée par quelques fragments appartenant à des formes hautes, dont plusieurs tessons décorés : décor ondé au brunissoir et décor ondé au peigne (ill. 11, n° 20), décor estampé (chevrons emboîtés, probablement réalisés à la molette ; ill. 11, n° 21).

- *céramique fine grise, cercle de la Terra Nigra* (ill. 12, n° 28-29)

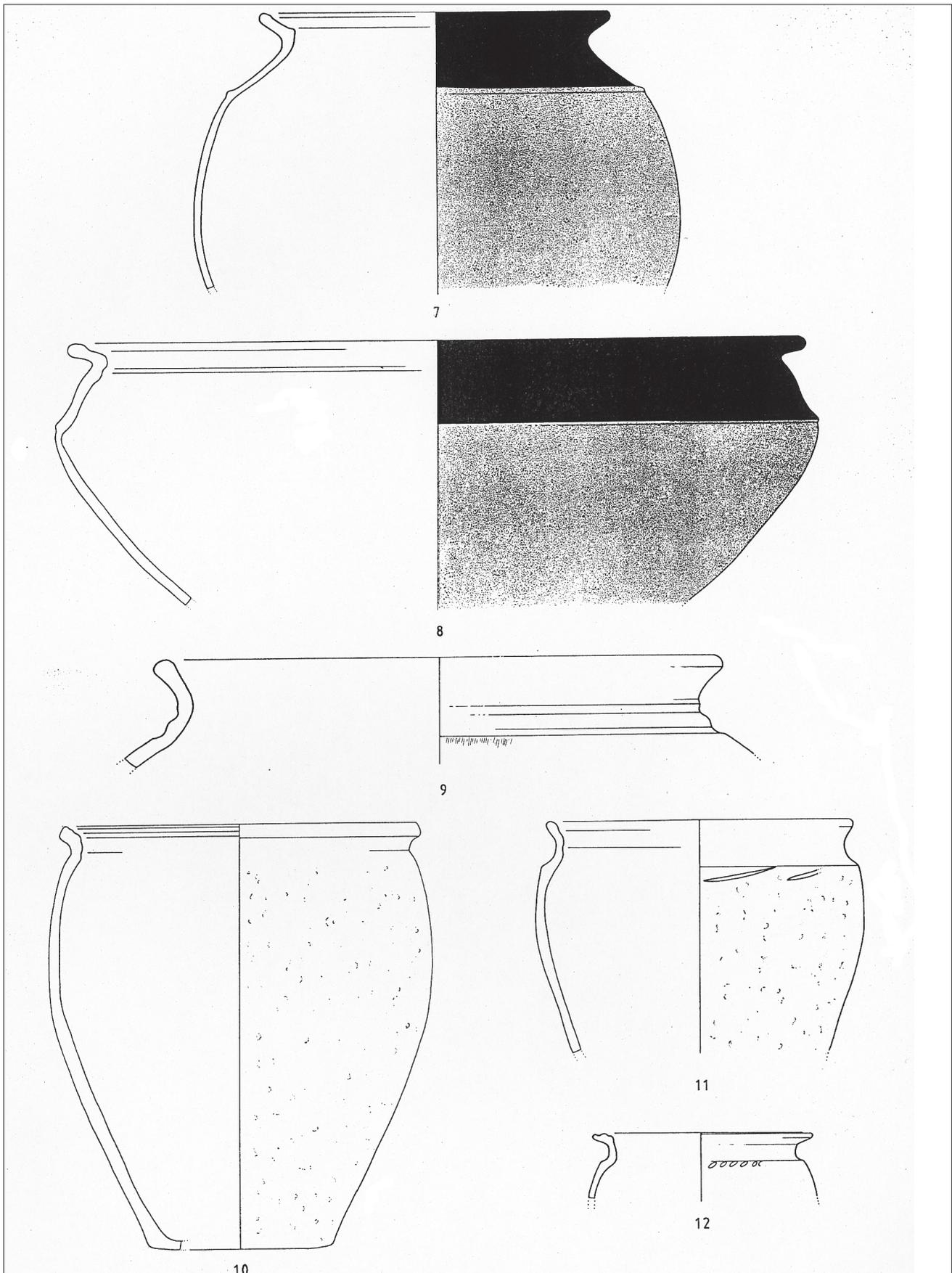
Cette céramique à pâte gris clair homogène et surfaces gris foncé "ardoisées", cuite en mode B, appartient aux productions de type *Terra Nigra* (Joly, Barral 1992). Elle ne comprend que deux formes, une assiette qui semble inspirée de la forme de CIVN Lamb. 6, et un bol à paroi évasée (ill. 12, n° 28-29).

- *céramique fine claire calcaire*

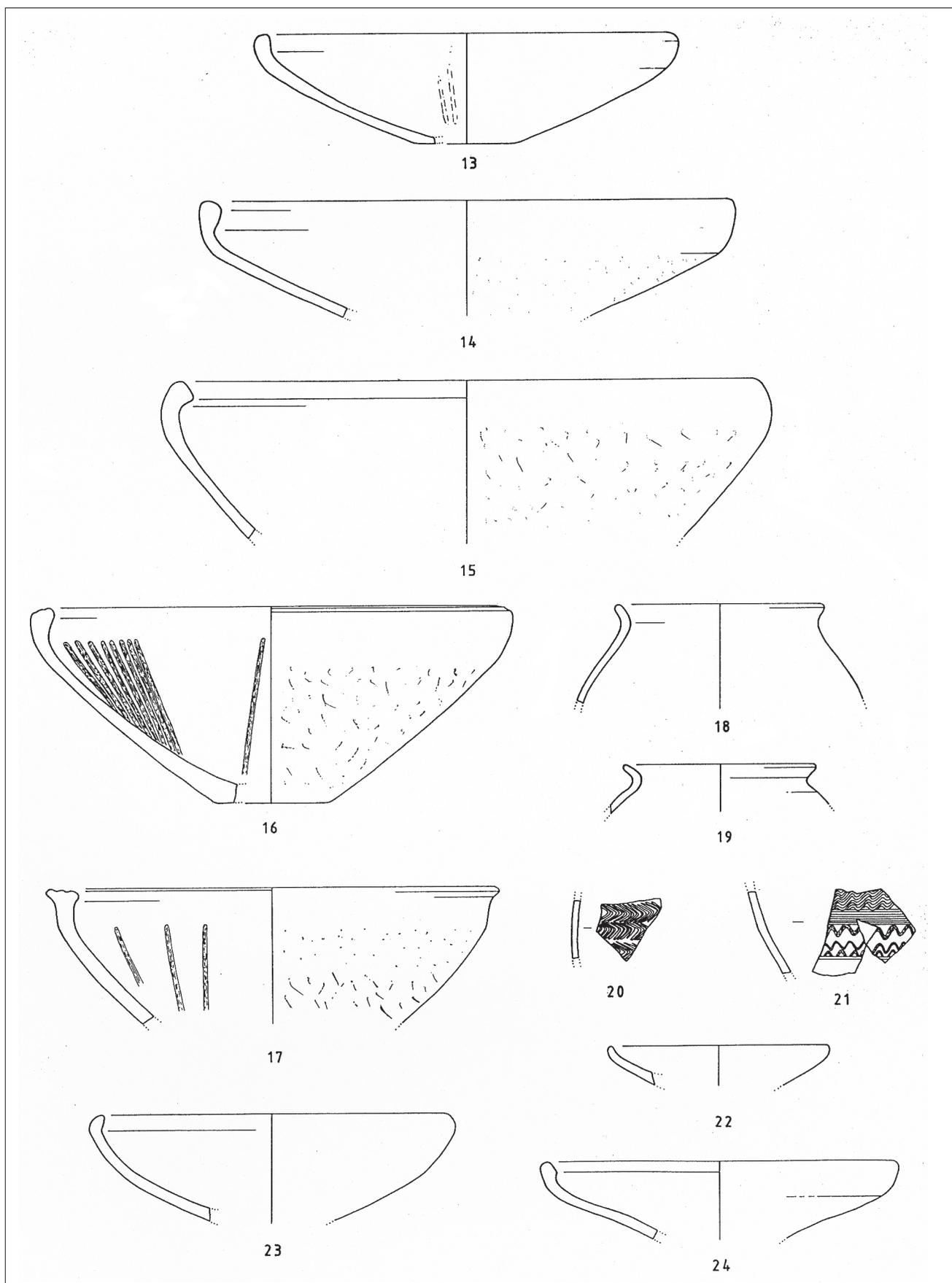
Cette pâte est caractéristique d'une production de cruches (cruches provençales ou italiennes), mais certains fragments usés peuvent également se rapporter à des vases peints celtiques. Deux fragments, un pied annulaire et un col cylindrique souligné par une baguette, à engobe blanchâtre (non figurés ici), appartiennent à une forme de cruche.

- *céramique fine claire siliceuse* (ill. 12, n° 30)

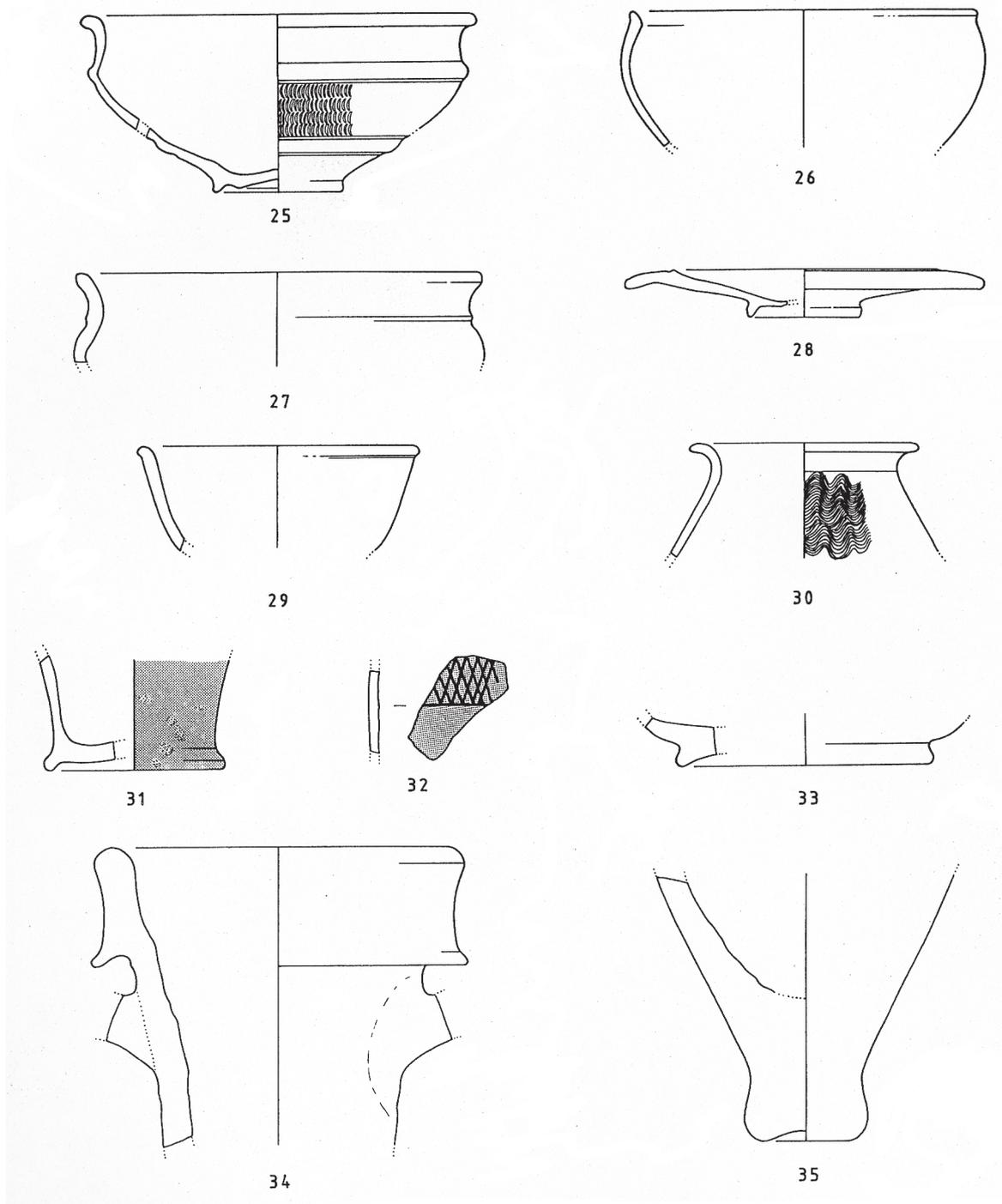
Cette catégorie regroupe quelques petits fragments de formes hautes, dont certains pourraient appartenir à des vases peints (parties non engobées des vases : base et embouchure). La seule



ill. 10 - Bibracte-Mont Beuvray. 7-8, 10, céramique domestique ; 7-8 céramique grossière claire engobée ; 9-11, céramique grossière sombre siliceuse ; 12, céramique mi-fine grossière sombre tournée.



ill. 11 - Bibracte-Mont Beuvray. Céramique domestique. 13-17, céramique grossière sombre siliceuse ; 18-19, 22, 24, céramique fine brune lissée ; 20-21, céramique fine noire lissée.



ill. 12 - Bibracte-Mont Beuvray. Céramique domestique (25-33) et amphores (34-35) ; 25-27, céramique fine brune lissée ; 28-29, céramique fine grise, terra nigra ; 30, céramique fine claire siliceuse ; 31-32, céramique fine peinte ; 33, campanienne B-ôide ; 34-35, amphore Dr I italique.

forme identifiable correspond à un pot à pâte beige micacée, qui présente un décor ondé au peigne (ill. 12, n° 30).

- *céramique fine peinte* (ill. 12, n° 31-32)

Elle comprend des fragments à engobe blanc ou rouge. Un seul tesson conserve un décor quadrillé brun sur fond blanc (ill. 12, n° 32). Un autre fragment se distingue par une pâte sableuse et un engobe lie de vin. Un pied annulaire étroit, en pâte fine orange calcaire et engobe blanc (ill. 12, n° 31) appartient à un vase-bouteille, seule forme identifiable.

- *céramique à vernis noir* (ill. 12, n° 33)

Un fragment de pied (ill. 12, n° 33) est attribuable à un bol de forme Lamb. 1, en campanienne B-oidé.

**Les amphores**<sup>4</sup> (ill. 12, n° 34-35)

Tous les fragments (1 440 fpts, 52 vases NMI) appartiennent à des amphores italiennes de type Dr 1. Sur les quarante-huit lèvres dénombrées, trente-six sont bien conservées et mesurables. Autant que l'identification de récipients incomplets puisse être fiable, cinq lèvres sont attribuables à la variante Dr 1B, deux autres à la variante Dr 1C, et six lèvres sont caractéristiques des Dr 1A. Les vingt-trois autres exemplaires, tous de hauteur moyenne (généralement comprise entre 35 et 45 mm) ne peuvent être classés avec certitude entre ces trois variantes. Le classement des lèvres d'après leur hauteur met en évidence la fréquence de ce groupe de lèvres de hauteur moyenne (H < 35 mm : 4 ex. ; 35 à 44 mm : 21 ex. ; 45 à 54 mm : 10 ex. ; 55 mm : 1 ex.). Par ailleurs, cinq pieds, de hauteur comprise entre 60 et 120 mm, et trois épaules arrondies suggèrent des Dr 1A, tandis qu'un fragment d'anse est caractéristique d'une amphore Dr 1C de type Ruscino. On note enfin la présence de trois estampilles : NIC sur lèvre, sur attache inférieure d'anse (lecture effectuée par D. Vitali), H(EM ?) sur anse.

### Éléments de datation, comparaisons

Une première donnée réside dans la position stratigraphique des fosses, dont le matériel est au plus tard contemporain de la mise en place du système de voirie qui scelle l'habitat précoce auquel elles appartiennent. On ignore malheureusement pour l'instant s'il existe une solution de continuité entre l'abandon de cet habitat et son arasement puis son enfouissement sous les amé-

nagements de la voie primitive, dont la datation est par ailleurs incertaine.

La composition de l'ensemble mobilier issu des deux fosses soulève également plusieurs difficultés. L'absence de fossiles directs traditionnels (fibules, bracelets ou perles en verre) rend malaisé un rattachement au sein de la périodisation de La Tène finale. De même, les monnaies recueillies sont assez nombreuses, mais l'exploitation chronologique de ce matériel reste hasardeuse en l'état actuel des recherches<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, les indications les plus fiables sont fournies par le matériel céramique, qu'il s'agisse d'importations ou de productions locales. Globalement, on observe que le matériel des deux fosses présente un faciès ancien, qui se distingue nettement de celui des niveaux supérieurs de la Pâturage du Couvent<sup>6</sup>, illustrant la phase d'urbanisme tardive de l'oppidum. Les associations caractéristiques du faciès céramique tardif de l'oppidum<sup>7</sup> sont absentes ici, ce qui permet d'exclure avec une relative assurance une datation postérieure aux années 40-30 av. n. è.

En ce qui concerne les importations, les seules données sont fournies par les amphores. La présence d'un fragment d'amphore Dr 1C de type Ruscino fournit un jalon chronologique intéressant (entre 120 et 80 av. n. è. environ : Laubenheimer 1980), mais ne constitue pas à elle seule un argument décisif en raison des problèmes d'utilisation secondaire liés à ce type de matériel. L'indication principale réside dans l'association au sein de l'ensemble des trois variantes d'amphores Dr 1 (Dr 1A, 1B, 1C) et dans la présence d'un groupe dont les caractères morphologiques de lèvre sont intermédiaires entre ceux des Dr 1A et ceux des Dr 1B. On a donc affaire semble-t-il à un faciès évolué d'amphore Dr 1 qui peut être situé avec une certaine vraisemblance dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. n. è.<sup>8</sup>

La faiblesse numérique du lot de céramiques indigènes est une autre difficulté, qui se trouve renforcée par l'absence d'études de référence portant sur la période de La Tène finale dans le Nivernais. Or, les découvertes plus ou moins récentes effectuées à Decize (Périchon, Péronnet 1987 ; Conche dans ce même volume) et le matériel des quelques contextes de La Tène finale mis au jour sur le Mont Beuvray (fouilles de la Porte du Rebut, de la Pâturage du Couvent, du Parc aux Chevaux) indiquent de façon cohérente que le faciès céramique du Nivernais possède des caractères originaux (types de productions, répertoires

morphologique et décoratif), qui le différencient nettement de ce qui existe dans les parties nord et est du territoire éduen. Ainsi, les comparaisons qu'on peut suggérer avec le matériel des sites de la moyenne vallée de la Saône répartis entre le Mâconnais et le Dijonnais (qui ont fourni jusqu'à présent la seule documentation de référence dans la région pour la période La Tène C2-D1 ; voir Barral 1992), ne sont qu'approximatives et indirectes. Une remarque identique peut être faite pour le matériel des sites de l'Auxois, secteur relativement bien documenté pour la période La Tène D2, illustrée par les niveaux précoces d'Alésia (Mangin 1981 ; Bénard 1989 ; Creuzenet 1993) et de Braux (inédit). Dans ce contexte, certaines productions céramiques caractéristiques, parmi lesquelles figure en premier lieu la céramique peinte, montrent que les affinités qui peuvent exister avec le Nivernais doivent être recherchées en priorité, non pas vers l'est ou le nord, mais vers le sud, le pays ségusiave (Forez, Roannais), en contact avec le cœur du pays éduen par les vallées de la Loire et de l'Arroux.

De fait, les parallèles les plus évidents pour le matériel des deux fosses de la Pâture du Couvent, se trouvent dans le mobilier de l'habitat de Feurs, et plus précisément dans celui de la fosse 4, datée de la phase La Tène D1 (Vaginay, Guichard 1988 ; phase 3 : 120/100-80/70). On retrouve en effet les mêmes formes, en céramique grossière, de pot à col mouluré (ill. 10, n° 9 ; *ibid.* fig. 91, 2 à 5), d'écuelle à méplat mouluré (ill. 11, n° 17 ; *ibid.* fig. 93, 3 à 6), d'écuelle à bord rentrant et décor interne au brunissoir (ill. 11, n° 13 et 16 ; *ibid.* fig. 94, 1 à 5) et en céramique fine, les mêmes types de décors : décor ondé au peigne sur forme haute (ill. 11, n° 20 ; *ibid.* fig. 97, 5 et 6), décor de chevrons emboîtés estampés (ill. 11, n° 21 ; *ibid.* fig. 98, 11).

Cette datation haute n'est pas contradictoire avec la chronologie des formes bien attestées dans la vallée de la Saône durant la phase La Tène D1 (secteurs de Mâcon, Tournus, Verdun-sur-le-Doubs : Barral 1992, et thèse de doctorat en cours) : écuelles à bord rentrant en céramique grossière (jamais décorées), pots ovoïdes, tonnelets, écuelles et bols en céramique fine sombre.

La série de vases à épaule marquée en céramique grossière claire engobée (ill. 9, n° 3-6 et ill. 10, n° 7-8) apparaît comme une production locale originale, sans parallèle extérieur évident.

En revanche, quelques fragments issus de la partie inférieure du comblement de la fosse 1213, se démarquent dans la mesure où ils présentent des caractères nets de La Tène D2 et pourraient être plus tardifs que le reste du matériel (deuxième ou troisième quart du 1<sup>er</sup> s. av. n. è.). Le pot en céramique mi-fine tournée (ill. 10, n° 12) trouve des parallèles très proches à Langres et Tournus-Clos-Roy dans des contextes de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. av. n. è.<sup>9</sup>. Ce pot illustre une production dérivée de la série des pots en céramique grossière non tournée, qui se développe sur une large aire géographique durant la phase La Tène D2. L'assiette et le bol évasé (ill. 12, n° 28-29) en céramique fine grise homogène, proche de la *Terra Nigra*<sup>10</sup> ainsi que le décor de chevrons estampés (ill. 11, n° 21)<sup>11</sup>, se situent dans la même tendance chronologique. Ces quelques éléments ne peuvent être considérés comme intrusifs, en fonction de leur position dans le comblement de la fosse. En conséquence, on peut envisager deux explications : soit l'ensemble céramique dont nous disposons illustre un faciès intermédiaire, ou de transition, où les caractères de La Tène D1, dominants, côtoient quelques aspects de La Tène D2, soit les éléments qui se détachent du lot et paraissent plus récents témoignent de la mise en place finale du remblai des fosses, au moment de leur clôture par les aménagements de voie (voir plus haut).

## CONCLUSION

En définitive, l'ensemble céramique issu des deux fosses de la Pâture du Couvent illustre un faciès évolué de La Tène D1, où se discernent également quelques caractères de La Tène D2. Une datation dans la première moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. peut être proposée pour ce matériel, sur la base des indications fournies par la céramique indigène et par les amphores.

Ces données sont provisoires et devront être confirmées ou infirmées lorsque la chronologie de l'horizon auquel appartiennent les deux fosses étudiées aura été précisée.

## ADDENDUM

Ces données reflètent l'état des recherches en 1993. Pour une actualisation de ces études, nous suggérons aux lecteurs de se reporter à la synthèse des dix années de recherches sur Bibracte (Gruel, Vitali 1998) et aux rapports de fouilles depuis 1994 disponibles, notamment, au Centre archéologique européen du Mont Beuvray.

## BIBLIOGRAPHIE

- Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich 1992** : ALMAGRO-GORBEA (M.), GRAN-AYMERICH (J.). — *El estanque monumental de Bibracte (Mont Beuvray, Borgona)*. Editorial Complutense, Madrid, 1992.
- Barral 1992** : BARRAL (Ph.). — Note sur la céramique indigène de la Tène Finale dans la vallée de la Saône. In : *L'âge du Fer dans le Jura*, 1992, p. 271-278. (C.A.R., 57).
- Barral, Joly, Rodet-Belarbi 1993** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.), RODET-BELARBI (I.). — Nouvelles données sur l'occupation précoce de Langres. *B.S.A.C.*, 86, 2, 1993, p. 49-82.
- Bénard 1989** : BÉNARD (J.). — *Les niveaux précoces du centre public d'Alésia*. Thèse III<sup>e</sup> cycle, université de Bourgogne, Dijon, 1989.
- Bertin, Guillaumet 1987** : BERTIN (D.), GUILLAUMET (J.-P.). — *Bibracte, Ville gauloise sur le mont Beuvray*. Paris : Imprimerie Nationale, 1987 (Guides archéologiques de la France ; 13).
- Bonenfant 1991** : BONENFANT (P.-P.). — 3. L'urbanisme : 3.1 Recherches à la Pêture du Couvent. In : **Almagro-Gorbea et al. 1991** : ALMAGRO-GORBEA (M.), BONENFANT (P.-P.), BUCHSENSCHUTZ (O.), CONCHE (F.), DUVAL (A.), GRAN-AYMERICH (J.), GUILLAUMET (J.-P.), LACOSTE (D.), PARATTE (C.-A.), PAUNIER (D.), PERNOT (M.), RALSTON (I.), RICHARD (H.), SZABÓ (M.), VITALI (D.). — Les fouilles du Mont-Beuvray : Rapport biennal 1988-1989. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 42, 1991, p. 284-286.
- Bulliot 1899** : BULLIOT (J.-G.). — Les fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895. Autun : Dejussieu, 1899, 2 vol.
- Creuzenet 1993** : CREUZENET (F.). — Les Gaulois à Alésia (Alise-Sainte-Reine), nouveaux éléments. *R.A.E.*, 44, 1993, p. 211-220.
- Déchelette 1904** : DÉCHELETTE (J.). — *Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901*. Paris : Picard ; Autun : Dejussieu, 1904.
- Ferdière 1972** : FERDIÈRE (A. et M.). — Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces. *R.A.E.*, 22, 1972, p. 77-88.
- Furger-Gunti 1979** : FURGER-GUNTI (A.). — *Die Ausgrabungen im Basler Münster I : die spätkeltische und augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.)*. Derendingen : Habegger Verlag, 1979 (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte ; 6 / Untersuchungen zur spätkeltisch-frühromischen Übergangszeit in Basel ; 1).
- Genin, Lavenhomme, Guichard 1992** : GENIN (M.), LAVENHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.). — Les influences méditerranéennes dans le répertoire des céramiques grises de Roanne (Loire) au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. *Actes du colloque de Tournai*, 28-31 mai 1992, SFECAG, 1992, p. 181-187.
- Goudineau, Peyre 1993** : GOUDINEAU (C.), PEYRE (C.). — *Bibracte et les Éduens*. Paris : Errance, 1993.
- Gruel, Vitali 1998** : GRUEL (K.), VITALI (D.) dir. — L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984-1995). *Gallia*, 55, 1998. Paris : CNRS, 1999, p. 1-140.
- Huot 1988** : HUOT (J.-L.). — *La Ville neuve : une idée de l'Antiquité ?* PARIS : ERRANCE, 1988 (Les Cahiers du groupe scientifique Terrains et Théories en archéologie ; 1).
- Joly, Barral 1992** : JOLY (M.), BARRAL (Ph.). — Céramiques gallo-belges de Bourgogne : antécédents, répertoire, productions et chronologie. *Actes du colloque de Tournai*, 28-31 mai 1992, SFECAG, 1992, p. 101-130.
- Laubenheimer 1980** : LAUBENHEIMER (F.). — À propos de deux amphores de Ruscino : définition d'un nouveau type d'amphores. In : *Ruscino I*, 1980, p. 303-325 (*R.A.N.*, sup. 7).
- Mangin 1981** : MANGIN (M.). — *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia. Contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*. Paris, Les Belles Lettres, 1981.
- Paunier, Bernal, Paratte 1992** : PAUNIER (D.), BERNAL (J.), PARATTE (Cl.-A.). — Le Parc-aux-Chevaux. Sondages préliminaires dans la maison 1 (PC1). Rapport sur la campagne de fouilles d'octobre 1991. In : FLOUEST (J.-L.) dir. — *Fouilles du Mont Beuvray*. Rapport scientifique, Glux-en-Glenne, 1992, p. 79-95.
- Périchon, Péronnet 1989** : PÉRICHON (R.), PÉRONNET (P.). — Céramiques peintes laténiennes de Decize (Nièvre). *R.A.E.*, 40, 1989, p. 93-104.
- Richard, Barral 1992** : RICHARD (H.), BARRAL (Ph.). — Organisation intérieure de l'oppidum : la Fontaine Saint-Pierre. In : **Rapport annuel 1992 : Rapport scientifique : activités 1992, prévisions 1993**. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1992, p. 113-120.

**Rieckhoff 1995** : RIECKHOFF (S.). — *Süddeutschland im Spannungsfeld von Kelten Germanen und Römern : Studien zur Chronologie der Spätlatènezeit im südlichen Mitteleuropa*. Trier : Rheinischen Landesmuseum (Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete, Beiheft ; 19).

**Szabó 1992** : SZABÓ (M.). — Pâtûre du Couvent. La voie principale et les bâtiments du côté ouest et du côté est. In : FLOUEST (J.-L.) dir. — *Fouilles du Mont Beuvray*. Rapport scientifique, Glux-en-Glenne, 1992, p. 53-56.

**Szabó 1993** : SZABÓ (M.). — Pâtûre du Couvent. La voie principale et les bâtiments du côté ouest et du côté est. In : FLOUEST (J.-L.) dir. — *Fouilles du Mont Beuvray*. Rapport scientifique, Glux-en-Glenne, 1993, p. 61-64.

**Vaginay, Guichard 1988** : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.). — *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*. Paris, MSH, 1988 (D.A.F., 14).

**Vaussanvin 1987** : VAUSSANVIN (H.). — Le site des Sept Fontaines à Tournus (Saône-et-Loire). In : *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Paris, Errance, 1987, p. 236-254 (Dossiers de Protohistoire, 1).

#### NOTES

1 Fouille de l'équipe hongroise, dirigée par M. Szabó, que je remercie de m'avoir confié cette étude, en 1991 et 1992. Les données de cette présentation sont extraites des rapports scientifiques, consultables au centre archéologique de Glux-en-Glenne (Szabó 1992, Szabó 1993).

2 L'une des deux fosses incluait de surcroît de nombreuses scories, cendres et charbons de bois.

3 Travail effectué par un technicien-restaurateur hongrois.

4 Je remercie F. Olmer de l'aide qu'elle m'a apportée pour cette étude.

5 Les études en cours débouchent cependant sur des avancées prometteuses, notamment en ce qui concerne la typo-chronologie des potins. Un article de K. Gruel, à paraître dans *Gallia*, résume les acquis et perspectives apportés par les fouilles du Mont-Beuvray. Les deux fosses de la Pâtûre du Couvent ont livré 14 monnaies, qui se répartissent en deux quinaires d'argent (LT 4858, 8178), et 13 potins (LT 2935, 5253, 5368, 8124, 9078) ; rens. K. Gruel.

6 Voir par exemple Almagro-Gorbea, Gran-Aymerich 1992.

7 Voir dans ce même volume la contribution de D. Paunier.

8 On observe que la courbe de répartition des hauteurs de lèvre se rapproche assez nettement de celle des premiers niveaux de Tournus-Sept-Fontaines (second quart du 1<sup>er</sup> s. av. n. è. : Vaussanvin 1987 : 254). Cette indication doit cependant être prise avec prudence, en raison de l'éloignement des sites envisagés.

9 Clos-Roy : inédit, Langres : Barral, Joly, Rodet-Belarbi 1993, fig. 7 n° 6 ; un autre exemplaire au Mont-Beuvray, dans l'état 3 de la Maison 1 du Parc aux Chevaux (Paunier, Bernal, Paratte, 1992 : 93, n° 24) daté vers le milieu du 1<sup>er</sup> s. av. n. è.

10 Joly, Barral 1992 ; Genin, Lavenhomme, Guichard 1992.

11 Ce type de décor, bien représenté au Mont-Beuvray et à Alésia, apparaît dans des contextes précoces de La Tène D2 (à Alésia, entre 70-60 et 40-30 av. n. è. : inédit) et devient très fréquent dans les dernières décennies précédant le changement d'ère.

